

Le Maire d'ERQUY

VU la délibération du Conseil Municipal d'ERQUY en date du 4 juillet 2020, portant **installation** du Conseil Municipal de la Commune d'ERQUY ;

VU la séance électorale du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020 portant désignation de **Monsieur Henri LABBÉ aux fonctions de Maire** de la Commune d'Erquy ;

VU la délibération municipale en date du 4 juillet 2020 portant **désignation des huit Adjoint**s ci-après dénommés, savoir ;

QUALITÉ (M. OU MME)	NOM ET PRÉNOM	RANG DU TABLEAU
Monsieur	MONNIER Philippe	1er Adjoint
Madame	BERTIN Josyane	2ème Adjoint(e)
Monsieur	LESNARD Pierre	3ème Adjoint(e)
Madame	ALLAIN Marie Paule	4ème Adjoint(e)
Monsieur	POUGET Léo	5ème Adjoint(e)
Madame	LE RALEC Delphine	6ème Adjoint(e)
Monsieur	HERNOT Bruno	7ème Adjoint(e)
Madame	L'HARIDON Michelle	8ème Adjoint(e)

VU le tableau légal du Conseil Municipal en vigueur à date du 9 juillet 2020 ;

VU l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, stipulant expressément que « le Maire est seul chargé de l'administration », et qu'il peut « sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints » ;

.../...

RAA 2020 - 271

VU l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, stipulant expressément que « le Maire est seul chargé de l'administration », et qu'il peut à ce titre, « sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions **« à des membres du Conseil Municipal »** ;

DECIDE

Article 1. Domaine réservé du Maire et Délégations de Fonctions

Monsieur le Maire donne délégation à chacun de ses huit Adjoints ainsi qu'à trois Conseillers Municipaux **pour le suppléer, agir et signer en son nom**, pour assurer l'instruction et l'administration des dossiers spécifiques relevant des attributions ci-dessous énumérées, **sans préjudice des attributions attachées au domaine réservé**, constitué des fonctions non déléguées, des prérogatives spéciales et des compétences de portée générale.

LE MAIRE	HENRI LABBÉ ➤ RELATIONS ADMINISTRÉS, VOIRIE, RESEAUX DIVERS, LOGISTIQUE COMMUNALE
1^{er} ADJOINT(E)	A1 PHILIPPE MONNIER ➤ RESSOURCES HUMAINES ET FINANCES LOCALES
2^{EME} ADJOINT(E)	A2 JOSYANE BERTIN ➤ ACTION SOCIALE, SOLIDARITÉ ET SANTÉ
3^{EME} ADJOINT(E)	A3 PIERRE LESNARD ➤ ECONOMIE MULTI-PÔLES, SECTEUR PRIMAIRE ET PLAISANCE (STRATEGIE)
4^{EME} ADJOINT(E)	A4 MARIE PAULE ALLAIN ➤ URBANISME RÉGLEMENTAIRE, PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT
5^{EME} ADJOINT(E)	A5 LEO POUGET ➤ ATTRACTIVITE ET VIE DE LA CITE
6^{EME} ADJOINT(E)	A6 DELPHINE LE RALEC ➤ VIE CULTURELLE, ASSOCIATIVE ET INTERGENERATIONNELLE
7^{EME} ADJOINT(E)	A7 BRUNO HERNOT ➤ ECOTOURISME ET GRAND SITE DE FRANCE
8^{EME} ADJOINT(E)	A8 MICHELLE L'HARIDON ➤ EDUCATION ET VIE SCOLAIRE
Conseiller Délégué	CD1 MICHEL AMADIEU ➤ ECONOMIE LOCALE : ARTISANAT, COMMERCE ET SERVICES, TRANSPORTS
Conseillère Déléguée	CD2 JEAN-MARIE HUET ➤ URBANISME OPÉRATIONNEL, ENERGIE, LITTORAL, CONCESSION PLAISANCE
Conseiller Délégué	CD3 MARIE-CAMILLE MAZARÉ ➤ GOUVERNANCE, DEMOCRATIE LOCALE ET PARTICIPATIVE

.../...

Article 2. Conditions d'Attribution des Délégations

Les délégations accordées aux Adjoints et aux Conseillers Délégués, ne font pas obstacle à la faculté permanente du Mandant, savoir, Monsieur le Maire d'ERQUY, d'intervenir limitativement en subrogation à l'effet d'actionner les procédures, de signer les documents relatifs à l'administration des matières déléguées relevant en première et dernière instance de sa responsabilité. L'exercice de la subrogation motivé par la bonne marche de l'administration, implique une information préalable du Mandataire par le Mandant lui-même. En l'absence de subrogation temporaire, les Adjoints conservent la plénitude de leurs délégations.

Article 3. La Qualité d'Officier de Police Judiciaire

Conformément à l'article L.2122-32 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire et les Adjoints acquièrent la qualité d'officiers d'état civil. Les Adjoints sont ainsi dispensés d'une délégation particulière pour signer et viser l'ensemble des actes d'état civil.

Article 4. Domaine Réservé et Lettres de Mission Spéciale

Le Maire demeure compétent pour l'ensemble des matières non expressément déléguées et conserve la faculté d'établir pour chacun des huit Adjoint précités, une lettre de mission spéciale, à l'effet de leur conférer l'instruction et l'administration d'un dossier particulier ou la charge d'une mission particulière, sans rapport immédiat avec le domaine de leurs attributions ordinaires.

Article 5. Absence et Empêchement

En cas d'absence ou d'empêchement de l'un ou de plusieurs des huit adjoints ci-dessus dénommés, le Maire d'ERQUY recouvre la plénitude des fonctions déléguées pour la durée de la vacance effective. La faculté de subdéléguer provisoirement la délégation d'un Adjoint au profit de l'un de ses confrères à l'occasion d'une vacance temporaire, relève de l'autorité exclusive du Maire d'ERQUY, après consultation ou à la demande formelle de l'Adjoint titulaire de la délégation ordinaire.

Article 6. Visas de Dépenses et Titres de Recettes : Subdélégation

Sans préjudice des attributions régulièrement dévolues à l'Adjoint aux Finances, en cas d'urgence et en l'absence concomitante du Maire et de l'Adjoint précité, les Adjoints au Maire disposent de la faculté dérogatoire de viser les mandats de dépenses et les titres de recettes pour l'ensemble des affaires ordinaires, générales et spéciales, relevant de leur domaine d'attribution.

Article 7. Visas Budgétaires Affectés aux Matières Déléguées

Outre l'urgence précitée, les Adjoints ci-dessus désignés disposent de la faculté permanente d'engager les dépenses ayant préalablement fait l'objet d'une inscription budgétaire prévisionnelle, sous réserve que l'engagement subsidiaire des dépenses budgétées, relève directement de leur domaine de compétence. Dans le cas d'un engagement impliquant le domaine de compétence de plusieurs adjoints, seul l'adjoint aux finances, sur le fondement de la délégation du Maire d'Erquy, est formellement compétent pour actionner l'engagement. Les engagements de dépenses susceptibles d'être actionnés par chaque adjoint dans son domaine de compétence, prennent effet à compter de leur transmission effective aux créanciers de la commune et sont communiqués concomitamment à l'Adjoint aux Finances. La faculté accordée aux adjoints non financiers, de pouvoir actionner l'engagement de dépense dans le domaine de leur compétence, ne fait pas obstacle à la consultation préalable de l'adjoint aux finances ici qualifié pour arbitrer en opportunité l'échéancier de la dépense publique communale. Les engagements de dépenses actionnés par le Maire d'Erquy en sa qualité de personne représentative du pouvoir adjudicateur, prennent effet sans requérir le visa préalable des adjoints.

Article 8. Visas Budgétaires et Délégation du Conseil (L.2122-22 CGCT)

Les engagement de dépenses susceptibles d'être actionnés par l'Ordonnateur dans le cadre de la délégation de compétences du Conseil Municipal au Maire, prise en application de l'article L.2122-22 du CGCT, peuvent faire l'objet d'une subdélégation au profit des adjoints, si ledit Conseil Municipal les a déclarés compétents en vertu de l'article L.2122-23 du CGCT, avec la volonté expresse d'étendre le champ d'application des articles L.2122-17 (empêchement) et L.2122-18 alinéa 1 (délégations d'attributions). En ce cas, les engagements de dépenses susceptibles d'être actionnés par les adjoints sont communiqués à l'Adjoint aux Finances et se conforment aux procédures de consultation prévues par le Conseil Municipal.

Article 9. Détail des Fonctions Déluguées

Les fonctions déléguées par le Maire d'Erquy aux huit adjoint(e)s et aux trois Conseillers Délégués en vertu de l'article 1^{er} du présent arrêté font l'objet d'une déclinaison détaillée pour chacun des onze délégataires. Outre le domaine réservé du Maire, le détail annexé des fonctions déléguées comporte onze feuillets, chacun visés les délégataires.

Article 10. Compte-Rendu de la délégation au Mandant

La présente délégation étant consentie par Monsieur le Maire, sous sa responsabilité et sous surveillance, le délégataire rendra compte au mandant de toutes les décisions prises et de tous les actes signés à ce titre.

Article 11. Cessation des Fonctions Déluguées

Les délégations d'attributions présentement constituées peuvent être rapportées, à tout moment, à l'initiative du Maire d'ERQUY, sous réserve d'être motivées.

Article 12. Formalités exécutoires

Le Directeur Général des Services de la Commune d'Erquy est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise aux membres du Conseil Municipal, aux responsables des services extérieurs, ainsi qu'à Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor. Il sera procédé à l'affichage dudit arrêté et de chacune des annexes ampliatives en les formes ordinaires qui seront insérés au recueil des actes administratifs.

Article 13. Délais de Recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Maire

Henri LABBÉ

Erquy, vendredi 17 juillet 2020



Mairie d'Erquy
Direction générale

11 square Hôtel de Ville
BP 09 -22430 ERQUY
Tél : 02 96 63 64 64
Fax : 02 96 63 64 70

DELEGATIONS DU MAIRE
L.2122-18 CGCT

Tél : 02 96 63 64 51
Fax : 02 96 63 64 70
info@ville-erquy.com



ARRÊTÉ MUNICIPAL
PORTANT DÉLÉGATION DE
FONCTIONS DE MONSIEUR
HENRI LABBE, MAIRE D'ERQUY

AU PROFIT DES HUIT
ADJOINTS ET DE TROIS
CONSEILLERS MUNICIPAUX

DECISION CONSECUTIVE A
L'ELECTION DE HUIT ADJOINTS EN
CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2020

MANDAT MUNICIPAL 2020-2026
COMPETENCES DU MAIRE | AFFAIRES RESERVEES
LE DOMAINE RESERVE OUTRE LES FONCTIONS DELEGUEES

LE MAIRE	HENRI LABBÉ, MAIRE D'ERQUY DOMAINE RÉSERVÉ ➡ RELATIONS ADMINISTRÉS, VOIRIE, RESEAUX DIVERS, LOGISTIQUE	DATES D'EFFET
RAA 2020 - 271	Voirie Communale Aménagements et Mobiliers urbains Accessibilité Générale du Domaine Public Coordination des Interventions sur Voirie communale	17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020
	Logistique Communale Coordination des Travaux communaux effectués en régie municipale Gestion/Acquisition des Équipements et Matériels Communaux	17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020
	Sécurité des Etablissements Recevant du Public Sécurité Générale des Bâtiments et des Equipements Municipaux Contrôle et Sécurité de tous les ERP recensés sur le territoire communal	17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020
	Réseaux Primaires Sous-Terrains Réseau Communale d'Assainissement des Eaux Pluviales Réfèrent communal du Service Communautaire d'Alimentation en Eau Potable Réfèrent communal du Service Communautaire d'Assainissement en Eaux Usées	17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020



Le Maire
Henri LABBÉ
Erquy, vendredi 17 juillet 2020



Mairie d'Erquy
Direction générale

11 square Hôtel de Ville
BP 09 - 22430 ERQUY
Tél : 02 96 63 64 64
Fax : 02 96 63 64 70

DELEGATIONS DU MAIRE
L.2122-18 CGCT

Tél : 02 96 63 64 51
Fax : 02 96 63 64 70
info@ville-erquy.com

ERQUY



ARRÊTÉ MUNICIPAL
PORTANT DÉLÉGATION DE
FONCTIONS DE MONSIEUR
HENRI LABBE, MAIRE D'ERQUY

AU PROFIT DES HUIT
ADJOINTS ET DE TROIS
CONSEILLERS MUNICIPAUX

DECISION CONSECUTIVE A
L'ELECTION DE HUIT ADJOINTS EN
CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2020

MANDAT 2020-2026
COMPETENCES DU MAIRE DELEGUEES
AUX HUIT ADJOINTS, TITULAIRES D'UNE DELEGATION

VU l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne délégation à Monsieur Philippe MONNIER **pour le suppléer, agir et signer en son nom**, pour assurer l'instruction et l'administration des dossiers spécifiques relevant des attributions ci-dessous énumérées.

1 ^{er} ADJOINT(E)	A1 PHILIPPE MONNIER ➡ RESSOURCES HUMAINES ET FINANCES LOCALES	DATES D'EFFET
RAA 2020 - 271	Gestion des Ressources Humaines	17/07/2020
	Administration Générale des Services	17/07/2020
	Référent LTM de la gestion collaborative du Bloc Communal	17/07/2020
	Recrutements	17/07/2020
	Gestion des Carrières	17/07/2020
	Formation des Agents Territoriaux	17/07/2020
	Partenaires Sociaux : Relations sociales	17/07/2020
	Référent Municipal du Comité Technique Commun	17/07/2020
	Référent Municipal Hygiène et Sécurité	17/07/2020
	Organisation des Services	17/07/2020
	Elaboration et gestion des plans d'amélioration	17/07/2020
	Référent LTM des Systèmes Informatiques Communaux (Infrastructures)	17/07/2020
	Finances Publiques	17/07/2020
	Préparation et suivi du Budget Général et des Budgets Annexes	17/07/2020
	Coordination Budgétaire des Engagements de Dépense d'Investissement	17/07/2020
	Suivi de la Trésorerie et Gestion des Produits Financiers	17/07/2020
	Fiscalité Communale et Tarifs Municipaux	17/07/2020

Le Maire
Henri LABBÉ
Erquy, vendredi 17 juillet 2020



Philippe MONNIER
Adjoint au Maire



MANDAT 2020-2026
COMPETENCES DU MAIRE DELEGUEES
AUX HUIT ADJOINTS, TITULAIRES D'UNE DELEGATION

VU l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne délégation à Madame Josyane BERTIN **pour le suppléer, agir et signer en son nom**, pour assurer l'instruction et l'administration des dossiers spécifiques relevant des attributions ci-dessous énumérées.

2 ^{EME} ADJOINT(E)	A2 JOSYANE BERTIN ➡ ACTION SOCIALE, SOLIDARITÉ ET SANTÉ	DATES D'EFFET
RAA 2020 - 271	Affaires Sociales et Familiales [Secours, Prêts et Dons...] Référénte Principale du Centre Communal d'Action Sociale Lutte contre la précarité, insertion/réinsertion sociale	17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020
	Logement Social Administration patrimoniale et gestion locative du Parc Communal Immobilier Examen interadministratif des demandes de logements sociaux Cogestion des logements saisonniers intercommunaux (LTM) Référént LTM du PLH (Programme Local de l'Habitat) Déclaration de logements insalubres	17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020
	Protection Maternelle et Infantile et Droits de la Femme Interlocutrice du service PMI du Conseil Départemental Correspondante du Centre Médicosocial Départemental de Circonscription Correspondante de la Lutte contre les Violences Intrafamiliales Promotion de l'Égalité Femmes-Hommes	17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020
	Assistance aux Publics en difficulté et aux Personnes Âgées Personnes en situation de Handicap Soutien aux publics exposés à la dépendance Référénte Principale de l'EHPAD communal de l'Horizon Bleu Accessibilité des Seniors à la vie de la Cité : Plan Service Seniors	17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020
	Référénte Municipale Santé Publique Accès des administrés aux services médicaux Interlocutrice des Professionnels de Santé Territorialisés Interlocutrice des Acteurs Institutionnels et des autorités de tutelle Protection/Prévention sanitaire de la Population	17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020
	Référénte Municipale de la Communauté d'Agglomération LTM Pôle de Santé Pluridisciplinaire : Coordination et Coopération Interprofessionnelle Centre Intercommunal d'Action Sociale : Services à la Personne Référénte pour le Portage des Repas à Domicile (CCM)	17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020

Le Maire
Henri LABBÉ
Erquy, vendredi 17 juillet 2020

Josyane BERTIN
Adjoint au Maire

Mairie d'Erquy
Direction générale

11 square Hôtel de Ville
BP 09 -22430 ERQUY
Tél : 02 96 63 64 64
Fax : 02 96 63 64 70

DELEGATIONS DU MAIRE
L.2122-18 CGCT

Tél : 02 96 63 64 51
Fax : 02 96 63 64 70
info@ville-erquy.com

ERQUY



ARRÊTÉ MUNICIPAL
PORTANT DÉLÉGATION DE
FONCTIONS DE MONSIEUR
HENRI LABBE, MAIRE D'ERQUY

AU PROFIT DES HUIT
ADJOINTS ET DE TROIS
CONSEILLERS MUNICIPAUX

DECISION CONSECUTIVE A
L'ELECTION DE HUIT ADJOINTS EN
CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2020

MANDAT 2020-2026
COMPETENCES DU MAIRE DELEGUEES
AUX HUIT ADJOINTS, TITULAIRES D'UNE DELEGATION

VU l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne délégation à Monsieur Pierre LESNARD **pour le suppléer, agir et signer en son nom**, pour assurer l'instruction et l'administration des dossiers spécifiques relevant des attributions ci-dessous énumérées.

3 ^{EME} ADJOINT(E)	A3 PIERRE LESNARD ➤ ECONOMIE MULTI-PÔLES, SECTEUR PRIMAIRE, PLAISANCE (OS)	DATES D'EFFET
RAA 2020 - 271	Interactions Économiques du Territoire	17/07/2020
	Référent LTM le pour le Développement Économique	17/07/2020
	Référent Municipal pour la Coproduction des Aides Économiques d'Urgence	17/07/2020
	Emploi et Prospection Économique	17/07/2020
	Référent LTM pour les Zones d'Activités Industrielles, Artisanales et Commerciales	17/07/2020
	Ciblage, recherche et aide à l'implantation d'entreprises	17/07/2020
	Pilotage des actions sur l'emploi et l'intégration	17/07/2020
	Agriculture	17/07/2020
	Dossiers agricoles	17/07/2020
	Industrie agro-alimentaire de la filière	17/07/2020
	Formalisation et suivi du plan d'actions sectorielles	17/07/2020
	Référent des autorités de tutelle, organismes consultatifs et chambres consulaires	17/07/2020
	Pêche et Aquaculture	17/07/2020
	Aquaculture et Cultures Marines	17/07/2020
	Pêche artisanale, semi-hauturière et hauturière	17/07/2020
	Industrie agro-alimentaire de la filière	17/07/2020
	Formalisation et suivi du plan d'actions sectorielles	17/07/2020
	Référent des autorités de tutelle, organismes consultatifs et chambres consulaires	17/07/2020
	Plaisance : Orientations Stratégiques (OS)	17/07/2020
	Politique générale de la Plaisance des deux ports d'Erquy	17/07/2020

Le Maire
Henri LABBÉ
Erquy, vendredi 17 juillet 2020



Pierre LESNARD
Adjoint au Maire

Mairie d'Erquy
Direction générale

11 square Hôtel de Ville
BP 09 -22430 ERQUY
Tél : 02 96 63 64 64
Fax : 02 96 63 64 70

DELEGATIONS DU MAIRE
L.2122-18 CGCT

Tél : 02 96 63 64 51
Fax : 02 96 63 64 70
info@ville-erquy.com

ERQUY



ARRÊTÉ MUNICIPAL
PORTANT DÉLÉGATION DE
FONCTIONS DE MONSIEUR
HENRI LABBE, MAIRE D'ERQUY

AU PROFIT DES HUIT
ADJOINTS ET DE TROIS
CONSEILLERS MUNICIPAUX

DECISION CONSECUTIVE A
L'ELECTION DE HUIT ADJOINTS EN
CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2020

MANDAT 2020-2026
COMPETENCES DU MAIRE DELEGUEES
AUX HUIT ADJOINTS, TITULAIRES D'UNE DELEGATION

VU l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne délégation à Madame Marie Paule ALLAIN **pour le suppléer, agir et signer en son nom**, pour assurer l'instruction et l'administration des dossiers spécifiques relevant des attributions ci-dessous énumérées.

4 ^{EME} ADJOINT(E)	A4 MARIE PAULE ALLAIN ➡ URBANISME RÉGLEMENTAIRE, PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT	DATES D'EFFET
RAA 2020 - 271	Administration générale du Plan Local d'Urbanisme et Droits du Sols	17/07/2020
	Signataire de toutes les Autorisations d'Aménager et de Construire (dont CU et CCH)	17/07/2020
	Développement Durable, Insertion Environnementale et Intégration Paysagère dans la Cité	17/07/2020
	Référente de la Servitude Protection du Patrimoine (SPR) avec les autorités de tutelle	17/07/2020
	Veille Urbanistique relative à la conformité des constructions/édifications réalisées	17/07/2020
	Prévention des risques littoraux, de submersion et d'inondation (PPRL-I)	17/07/2020
	Référente du Pays de Saint-Brieuc pour l'élaboration du SCOT	17/07/2020
	Gestion du contentieux en matière du droit de l'urbanisme	17/07/2020
	Arbitrage sur la mise en Œuvre du Droit de Prémption [L.2122-22 CGCT]	17/07/2020
	Prospection Foncière pour les Équipements/Aménagement publics	17/07/2020
	Protection Générale de l'Environnement, alerte contre les pollutions anthropiques récurrentes	17/07/2020
	Pôles de Respiration Urbaine : Stratégie Carte Verte et Convivialité des Espaces Publics	17/07/2020
	Autorisation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)	17/07/2020

Le Maire
Henri LABBÉ
Erquy, vendredi 17 juillet 2020



Marie Paule ALLAIN
Adjointe au Maire

Mairie d'Erquy
Direction générale

11 square Hôtel de Ville
BP 09 -22430 ERQUY
Tél : 02 96 63 64 64
Fax : 02 96 63 64 70

DELEGATIONS DU MAIRE
L.2122-18 CGCT

Tél : 02 96 63 64 51
Fax : 02 96 63 64 70
info@ville-erquy.com

ERQUY



ARRÊTÉ MUNICIPAL
PORTANT DÉLÉGATION DE
FONCTIONS DE MONSIEUR
HENRI LABBE, MAIRE D'ERQUY

AU PROFIT DES HUIT
ADJOINTS ET DE TROIS
CONSEILLERS MUNICIPAUX

DECISION CONSECUTIVE A
L'ELECTION DE HUIT ADJOINTS EN
CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2020

MANDAT 2020-2026
COMPETENCES DU MAIRE DELEGUEES
AUX HUIT ADJOINTS, TITULAIRES D'UNE DELEGATION

VU l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne délégation à Monsieur Léo POUGET **pour le suppléer, agir et signer en son nom**, pour assurer l'instruction et l'administration des dossiers spécifiques relevant des attributions ci-dessous énumérées.

5 ^{EME} ADJOINT(E)	A5 LEO POUGET ➡ ATTRACTIVITE ET VIE DE LA CITE	DATES D'EFFET
	Attractivité et marketing territorial	17/07/2020
	Plan d'information et communication de la Ville	17/07/2020
	Plan d'actions avec les communes voisines	17/07/2020
	Coopération internationale et jumelages	17/07/2020
	Relations extérieures (régionales, nationales, européennes et internationales)	17/07/2020
	Plan d'attractivité jeunesse	17/07/2020
	Numérique	17/07/2020
	Innovation	17/07/2020
	Festivités et vie de la Cité	17/07/2020

Le Maire
Henri LABBÉ
Erquy, vendredi 17 juillet 2020

Léo POUGET
Adjoint au Maire



RAA 2020 - 271

Mairie d'Erquy
Direction générale

11 square Hôtel de Ville
BP 09 - 22430 ERQUY
Tél : 02 96 63 64 64
Fax : 02 96 63 64 70

DELEGATIONS DU MAIRE
L.2122-18 CGCT

Tél : 02 96 63 64 51
Fax : 02 96 63 64 70
info@ville-erquy.com

ERQUY



ARRÊTÉ MUNICIPAL
PORTANT DÉLÉGATION DE
FONCTIONS DE MONSIEUR
HENRI LABBE, MAIRE D'ERQUY

AU PROFIT DES HUIT
ADJOINTS ET DE TROIS
CONSEILLERS MUNICIPAUX

DECISION CONSECUTIVE A
L'ELECTION DE HUIT ADJOINTS EN
CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2020

MANDAT 2020-2026
COMPETENCES DU MAIRE DELEGUEES
AUX HUIT ADJOINTS, TITULAIRES D'UNE DELEGATION

VU l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne délégation à Madame Delphine LE RALEC **pour le suppléer, agir et signer en son nom**, pour assurer l'instruction et l'administration des dossiers spécifiques relevant des attributions ci-dessous énumérées.

6 ^{EME} ADJOINT(E)	A6 DELPHINE LE RALEC ➤ VIE CULTURELLE, ASSOCIATIVE ET INTERGENERATIONNELLE	DATES D'EFFET
RAA 2020 - 271	Culture Coordination des Services Culturels municipaux et intercommunaux Coordination générale des acteurs culturels institutionnels et associatifs Festival Place aux Mômes (Réseau Sensation Bretagne) Administration patrimoniale et Gestion des équipements culturels municipaux	17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020
	Sport Définition de la Politique des Sports et des Loisirs Administration patrimoniale et Gestion des équipements sportifs municipaux	17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020
	Nautisme Définition de la Politique du Nautisme Administration patrimoniale et Gestion des équipements nautiques municipaux	17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020
	Evènementiel Grandes Manifestations Culturelles Grandes Manifestations Sportives et de Loisirs (Landes et Bruyères) Grandes Manifestations Nautiques	17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020
	Actions Intergénérationnelles Animations intergénérationnelles Coordination des initiatives intergénérationnelles	17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020

Le Maire
Henri LABBÉ
Erquy, vendredi 17 juillet 2020



Delphine LE RALEC
Adjointe au Maire



MANDAT 2020-2026
COMPETENCES DU MAIRE DELEGUEES
AUX HUIT ADJOINTS, TITULAIRES D'UNE DELEGATION

VU l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne délégation à Monsieur Bruno HERNOT **pour le suppléer, agir et signer en son nom**, pour assurer l'instruction et l'administration des dossiers spécifiques relevant des attributions ci-dessous énumérées.

7 ^{EME} ADJOINT(E)	A7 BRUNO HERNOT ➤ ECOTOURISME ET GRAND SITE DE FRANCE	DATES D'EFFET
RAA 2020 - 271	Labellisation et Coordination Institutionnelles	17/07/2020
	Correspondant municipal du Grand Site	17/07/2020
	Correspondant municipal du réseau Sensation Bretagne	17/07/2020
	Correspondant municipal de la SPL Tourisme Lamballe Terre & Mer	17/07/2020
	Suivi des Classements Touristiques Communaux	17/07/2020
	Suivi des Infrastructures Touristiques municipales dédiées et conventionnées (BIT)	17/07/2020
	Référent Municipal du Service Tourisme de la Communauté de communes	17/07/2020
	Référent Municipal auprès de l'Office de Tourisme Communautaire	17/07/2020
	Hébergements Touristiques	17/07/2020
	Administration générale des Campings Municipaux	17/07/2020
	Suivi de la labellisation des structures de l'hôtellerie de plein air	17/07/2020
	Projets et partenariats territoriaux d'hébergement touristique (en lien avec l'UNAT)	17/07/2020
	Plages, Baignades et Randonnée Touristique	17/07/2020
	Surveillance et Propreté des Plages Communales	17/07/2020
	Suivi de la Qualité des Eaux de Baignade	17/07/2020
	Parcours Touristique Randonnée	17/07/2020
	Acteurs Touristiques Saisonniers	17/07/2020
	Installation des Cirques et Théâtres ambulants	17/07/2020
	Installation des Manifestations foraines	17/07/2020
	Transport Touristique Atypique	17/07/2020
	Evènementiel Touristique	17/07/2020
	Fête de la Coquille Saint-Jacques	17/07/2020

Le Maire
Henri LABBÉ
Erquy, vendredi 17 juillet 2020



Bruno HERNOT
Adjoint au Maire

Mairie d'Erquy
Direction générale

11 square Hôtel de Ville
BP 09 - 22430 ERQUY
Tél : 02 96 63 64 64
Fax : 02 96 63 64 70

DELEGATIONS DU MAIRE
L.2122-18 CGCT

Tél : 02 96 63 64 51
Fax : 02 96 63 64 70
info@ville-erquy.com

ERQUY



ARRÊTÉ MUNICIPAL
PORTANT DÉLÉGATION DE
FONCTIONS DE MONSIEUR
HENRI LABBE, MAIRE D'ERQUY

AU PROFIT DES HUIT
ADJOINTS ET DE TROIS
CONSEILLERS MUNICIPAUX

DECISION CONSECUTIVE A
L'ELECTION DE HUIT ADJOINTS EN
CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2020

MANDAT 2020-2026
COMPETENCES DU MAIRE DELEGUEES
AUX HUIT ADJOINTS, TITULAIRES D'UNE DELEGATION

VU l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne délégation à Madame Michelle L'HARIDON **pour le suppléer, agir et signer en son nom**, pour assurer l'instruction et l'administration des dossiers spécifiques relevant des attributions ci-dessous énumérées.

8 ^{EME} ADJOINT(E)	A8 MICHELLE L'HARIDON ➤ EDUCATION ET VIE SCOLAIRE	DATES D'EFFET
RAA 2020 - 271	Affaires Scolaires et Périscolaires Référénte Municipale pour les écoles élémentaires, publique et privée Référénte Municipale pour l'enseignement du second degré Référénte Municipale de la Direction Académique (22) Référénte Municipale pour les services périscolaires	17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020
	Administration Patrimoniale des Équipements Scolaires et périscolaires Groupe Scolaire Public Élémentaire (La Bastille) Cuisine Centrale Municipale (La Bastille) Garderie Périscolaire (Blé en Herbe)	17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020
	Politique de l'Enfance et de la Jeunesse de 0 à 16 ans Conseil Municipal des Enfants (CME) Correspondante Enfance et Jeunesse pour la Communauté de Communes	17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020
	Transport Scolaire Correspondante LTM pour le Transport Scolaire	17/07/2020 17/07/2020
	Moyens Humains Gestion opérationnelle des agents Formation qualifiante	17/07/2020 17/07/2020 17/07/2020

Le Maire
Henri LABBÉ
Erquy, vendredi 17 juillet 2020



Michelle L'HARIDON
Adjointe au Maire

Mairie d'Erquy
Direction générale

11 square Hôtel de Ville
BP 09 - 22430 ERQUY
Tél : 02 96 63 64 64
Fax : 02 96 63 64 70

DELEGATIONS DU MAIRE
L.2122-18 CGCT

Tél : 02 96 63 64 51
Fax : 02 96 63 64 70
info@ville-erquy.com

ERQUY



ARRÊTÉ MUNICIPAL
PORTANT DÉLÉGATION DE
FONCTIONS DE MONSIEUR
HENRI LABBE, MAIRE D'ERQUY

AU PROFIT DES HUIT
ADJOINTS ET DE TROIS
CONSEILLERS MUNICIPAUX

DECISION CONSECUTIVE A
L'ELECTION DE HUIT ADJOINTS EN
CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2020

MANDAT MUNICIPAL ERQUY 2020-2026
DELEGATIONS COMPLEMENTAIRES CONFEREES PAR
MONSIEUR LE MAIRE D'ERQUY A TROIS CONSEILLERS MUNICIPAUX

VU l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne délégation à Monsieur Michel AMADIEU **pour le suppléer, agir et signer en son nom**, pour assurer l'instruction et l'administration des dossiers spécifiques relevant des attributions ci-dessous énumérées. En vertu des dispositions de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019, Monsieur le Maire est fondé à déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de police administrative. En l'espèce, Monsieur le Maire délègue ses pouvoirs de **police administrative attachés à l'organisation du marché hebdomadaire et à l'application du Schéma Communal des Mobilités**.

CD1	CD1 MICHEL AMADIEU ➤ ECONOMIE LOCALE : ARTISANAT, COMMERCE ET SERVICES ➤ TRANSPORTS COLLECTIFS, SCHÉMA DES MOBILITÉS	DATES D'EFFET
RAA 2020 - 271	Emploi et Prospection Économique	17/07/2020
	Promotion et dynamisation de l'économie artisanale et commerciale	17/07/2020
	Promotion et dynamisation des services économiques et sociaux	17/07/2020
	Formalisation et suivi du plan d'actions sectorielles	17/07/2020
	Référent municipal des commerces ambulants	17/07/2020
	Organisation du marché hebdomadaire	17/07/2020
	Transports Collectifs et Mobilités	17/07/2020
	Référent LTM Mobilités pour les liaisons Intercités	17/07/2020
	Référent LTM Mobilités pour les liaisons internes permanentes	17/07/2020
	Référent LTM Mobilités pour les liaisons internes estivales	17/07/2020
	Elaboration du Schéma Communal des Mobilités (Plan de Circulations).	17/07/2020

Comme indiqué supra (**article 12** du présent arrêté), ampliation de cette annexe sera transmise aux membres du Conseil Municipal, aux responsables des services extérieurs et à Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor. Elle sera régulièrement affichée et publiée en les formes ordinaires et insérée au recueil des actes administratifs.

Le Maire
Henri LABBÉ
Erquy, vendredi 17 juillet 2020



Michel AMADIEU
Conseiller Délégué

Mairie d'Erquy
Direction générale

11 square Hôtel de Ville
BP 09 - 22430 ERQUY
Tél : 02 96 63 64 64
Fax : 02 96 63 64 70

DELEGATIONS DU MAIRE
L.2122-18 CGCT

Tél : 02 96 63 64 51
Fax : 02 96 63 64 70
info@ville-erquy.com

ERQUY



ARRÊTÉ MUNICIPAL
PORTANT DÉLÉGATION DE
FONCTIONS DE MONSIEUR
HENRI LABBE, MAIRE D'ERQUY

AU PROFIT DES HUIT
ADJOINTS ET DE TROIS
CONSEILLERS MUNICIPAUX

DECISION CONSECUTIVE A
L'ELECTION DE HUIT ADJOINTS EN
CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2020

MANDAT MUNICIPAL ERQUY 2020-2026
DELEGATIONS COMPLEMENTAIRES CONFEREES PAR
MONSIEUR LE MAIRE D'ERQUY A TROIS CONSEILLERS MUNICIPAUX

VU l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne délégation à Monsieur Jean-Marie HUET **pour le suppléer, agir et signer en son nom**, pour assurer l'instruction et l'administration des dossiers spécifiques relevant des attributions ci-dessous énumérées.

CD2	CD2 JEAN-MARIE HUET ➡ URBANISME OPÉRATIONNEL, ENERGIE, LITTORAL, PLAISANCE	DATES D'EFFET
RAA 2020 - 271	Urbanisme Opérationnel et Suivi des Grands Projets d'Aménagement	17/07/2020
	Requalification Urbaine du Centre-Ville	17/07/2020
	Requalification Urbaine des Quartiers anciens	17/07/2020
	Suivi des Grands Projets d'Aménagement et de Requalification	17/07/2020
	Suivi des opérations d'aménagement à usage d'habitat (lotissements)	17/07/2020
	Pôles de Respiration Urbaine et Convivialité de la Cité : Arbitrages techniques	17/07/2020
	Maîtrise de l'Énergie et Patrimoine Immobilier Communal	17/07/2020
	Éclairage Public	17/07/2020
	Alimentation Electrique (Basse Tension)	17/07/2020
	Démarche TEPos (Territoire à Energie Positive)	17/07/2020
	Entretien courant du Patrimoine Immobilier Communal	17/07/2020
	Plan de Rénovation Energétique des Bâtiments Communaux	17/07/2020
	Référent LTM pour le Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).	17/07/2020
	Protection du Cordon Littoral	17/07/2020
	Travaux de Génie Civil Maritime (Enrochements, Endigages)	17/07/2020
	Ports de Plaisance et Infrastructures Portuaires	17/07/2020
	Référent Plaisance pour la Gestion des Mouillages	17/07/2020
	Référent Plaisance pour le suivi assurantiel des Dossiers Sinistres	17/07/2020
	Administration patrimoniale des infrastructures affectées à la Concession plaisance	17/07/2020

Le Maire
Henri LABBÉ
Erquy, vendredi 17 juillet 2020



Jean-Marie HUET
Conseiller Délégué

Mairie d'Erquy
Direction générale

11 square Hôtel de Ville
BP 09 - 22430 ERQUY
Tél : 02 96 63 64 64
Fax : 02 96 63 64 70

DELEGATIONS DU MAIRE
L.2122-18 CGCT

Tél : 02 96 63 64 51
Fax : 02 96 63 64 70
info@ville-erquy.com

ERQUY



ARRÊTÉ MUNICIPAL
PORTANT DÉLÉGATION DE
FONCTIONS DE MONSIEUR
HENRI LABBE, MAIRE D'ERQUY

AU PROFIT DES HUIT
ADJOINTS ET DE TROIS
CONSEILLERS MUNICIPAUX

DECISION CONSECUTIVE A
L'ELECTION DE HUIT ADJOINTS EN
CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2020

MANDAT MUNICIPAL ERQUY 2020-2026
DELEGATIONS COMPLEMENTAIRES CONFEREES PAR
MONSIEUR LE MAIRE D'ERQUY A TROIS CONSEILLERS MUNICIPAUX

VU l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne délégation à Madame Marie-Camille MAZARÉ **pour le suppléer, agir et signer en son nom**, pour assurer l'instruction et l'administration des dossiers spécifiques relevant des attributions ci-dessous énumérées.

CD3	CD3 MARIE-CAMILLE MAZARE ➡ GOUVERNANCE, DEMOCRATIE LOCALE ET PARTICIPATIVE	DATES D'EFFET
RAA 2020 - 271	Support des délégations pour leur fonctionnement en Démocratie participative	17/07/2020
	Information/formation sur les méthodes de la Démocratie Participative	17/07/2020
	Information/formation sur les outils de la Démocratie Participative	17/07/2020
	Intégration aux supports de la Communication Institutionnelle	17/07/2020
	Elaboration du Système de Gouvernance	17/07/2020
	Elaboration de la Charte de la Démocratie Participative	17/07/2020
	Elaboration du Règlement Intérieur du Conseil Municipal (L.2121-8 CGCT)	17/07/2020
	Intégration des grands projets au processus de la Démocratie Participative	17/07/2020
	Mise en Place des Structures de Concertation et des Budgets Participatifs	17/07/2020
	Commissions Consultatives Municipales (L.2143-2 CGCT)	17/07/2020
	Support au Conseil Municipal des Enfants	17/07/2020
	Animation des Réunions de Quartiers et des Comités de Quartiers	17/07/2020
	Intégration des Partenaires Institutionnels à la Démocratie Participative	17/07/2020
	Communauté d'Agglomération Lamballe Terre & Mer	17/07/2020
	Syndicat Grand site Cap d'Erquy Cap Fréhel	17/07/2020

Le Maire
Henri LABBÉ
Erquy, vendredi 17 juillet 2020



Marie-Camille MAZARE
Conseillère Déléguée